



Verband der Schweizer Studierendenschaften  
Union des Etudiant·e·s de Suisse  
Unione Svizzera degli e delle  
studenti di scuole universitarie  
Uniun svizra da studentas e students

Laupenstrasse 2 Tel. +41 31 382 11 71 info@vss-unes.ch  
CH - 3001 Bern Fax +41 31 382 11 76 www.vss-unes.ch

Verband der Fachhochschuldozierenden  
Schweiz  
Fédération des Associations de  
Professeurs des HES suisses  
Federazione svizzera dei docenti  
delle Scuole universitarie professionali

Tel. +41 56 443 06 03 fh-ch@fh-ch.ch



Samedi 21.11.2009

Communiqué de Presse

### **Top-down - Bottom-up ?**

Les étudiant-e-s et les enseignant-e-s exigent davantage de droits de participation dans les Hautes Ecoles Spécialisées (HES).

**L'association suisse des enseignant-e-s des HES (fh-ch) et l'union des étudiant-e-s suisses (UNES) ont organisé aujourd'hui une réunion concernant les problèmes rencontrés actuellement dans HES. Ils ont évoqué comme causes possibles à ces problèmes, les structures de type « top-down » - c'est-à-dire dont l'organisation et le fonctionnement ont été „dictés” par le haut. Des modèles de type « bottom-up », qui garantiraient le droit de participation des enseignant-e-s et des étudiant-e-s, pourraient être plus pertinentes. Ils exigent dorénavant que les enseignant-e-s, le corps intermédiaire, les étudiant-e-s, ainsi que le personnel administratif et technique soient intégrés de façon représentative dans tous les organes de direction des HES.**

Lors de la réunion du 21 novembre 2009 à Berne, organisée conjointement par L'UNES et fh-ch, plus de 50 étudiant-e-s et enseignant-e-s de toute la Suisse ont discuté ensemble à propos des mesures possibles pour contrer la hiérarchisation constante des Hautes Ecoles Spécialisées.

L'UNES et le fh-ch veulent attirer l'attention sur le fait que dans la Loi Fédérale des HES, à l'Art 14 Al. 2 let. g, il est mentionné qu'il faut, à l'avenir, mettre en oeuvre un droit de participation efficace : « cette autorisation est accordée s'il est prouvé que l'école assure au personnel et aux étudiants d'une haute école spécialisée un droit de participation adéquat. » Les membres de la HES sont des participants, et non des « clients », des « fournisseurs » ou des « managers »; par conséquent, la qualité des apprentissages ne peut être assurée que par une participation directe.

La formation est bien trop complexe pour pouvoir être mise en place de manière hiérarchique. Les enseignant-e-s sont les personnes mieux placées pour savoir ce qui est important pour leur branche, et ce qui a du sens au niveau pédagogique. De même, les étudiant-e-s doivent enfin pouvoir dire dans quelle mesure la Haute Ecole Spécialisée poursuit son objectif et leur présente les meilleures conditions possibles pour leur processus d'apprentissage. C'est pourquoi il est central, pour la qualité de l'enseignement, que tant les enseignant-e-s que les étudiant-e-s soient inclus de manière pertinente dans le fonctionnement de la HES, et donc que les points de vue pédagogiques et estudiantins soient pris en compte dans les processus de décision.

**Les étudiant-e-s et enseignant-e-s ayant participé, ainsi que l'UNES et le fh-ch, exigent conjointement :**

- **Que les enseignant-e-s, le corps intermédiaire, les étudiant-e-s, ainsi que le personnel administratif et technique soient intégrés de façon représentative dans tous les organes de direction des HES. Les représentant-e-s des différents corps et du personnel doivent être élus par leurs organes/associations respectives. La construction et le maintien de ces structures doivent être soutenus par des infrastructures et par des moyens nécessaires prévus au budget.**
- **Que les recteurs et rectrices soient proposé-e-s par des organes de vote dans lesquels tou-te-s les membres de la HES sont représenté-e-s comme indiqué ci-dessus. Que le processus d'élection soit mené de manière transparente. Que la durée du mandat soit de 4 ans, une ré-élection étant possible. Que ces procédures d'élections resp. de ré-élections soient appliquées par analogie à tous les niveaux inférieurs (responsables des départements, directeurs, ...)**

**Pour plus d'informations:**

Tobias Bischoff, Vorstand VSS, Bereich Fachhochschulen: 079 721 54 10  
Pierre-André D'Andrès, Vice-président fh-ch: 079 753 55 26